



Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 20 NOVEMBRE 2019

Rapport CP 2019-448 :
Soutien régional à la jeunesse, à la citoyenneté,
à la lutte contre les discriminations et aux quartiers populaires

Texte de l'amendement :

Un article supplémentaire ainsi rédigée est ajouté à la délibération :

« Article 11 :

mandate l'Inspection générale du Conseil régional d'Île-de-France pour contrôler la régularité des comptes de la Fondation espérance Banlieue et vérifier si l'emploi des fonds publics que lui a versés la région Île-de-France a été conforme aux fiches projets adoptées. »

Exposé des motifs

LANCER UNE ENQUETE ADMINISTRATIVE SUR L'USAGE DES
SUBVENTIONS REGIONALES VERSEES A LA FONDATION ESPERANCE BANLIEUES.

Le groupe Front de Gauche vous a, à plusieurs reprises et en particulier en septembre dernier par une question écrite restée sans réponse, alerté à propos de la Fondation Espérance Banlieue, réseau d'écoles catholiques traditionnalistes hors contrat.

Dans les divers territoires où ces écoles sont implantées, de nombreux dysfonctionnements notamment relevant du proxétisme ou des mises en danger d'enfants ont été relayés par les parents comme par la presse, mais aussi par les enseignants des établissements publics qui accueillent des enfants passés par ce type d'école et qui n'ont pas le niveau requis pour leur classe d'âge.

Au-delà des méthodes et des programmes d'enseignement, des profils de recrutement des personnels et de la philosophie générale de cette Fondation, se pose aujourd'hui la question de ses sources de financement.

En septembre dernier, l'inspection générale de l'administration (IGA) ouvrait une enquête à l'encontre de la Fondation pour l'école qui chapeaute la Fondation Espérances banlieues. Cela renforce notre vigilance quant à l'utilisation des fonds régionaux. Le groupe Front de gauche s'était opposé au financement d'écoles privées hors contrat, avait alerté notamment par plusieurs saisines du Préfet ainsi que du Ministre de l'Éducation nationale.

Dans la mesure où la Région Île-de-France a, plusieurs fois, financé cette structure, il nous semble indispensable qu'une enquête administrative soit ouverte au plus vite afin de vérifier l'usage qui a été fait de l'argent public régional.

C'est le sens de cet amendement.

Céline MALAISE
Présidente de groupe